



3 grands axes de priorité

Transition écologique

Souveraineté et compétitivité économique

Cohésion sociale et territoriale

Déclinaison pour les collectivités locales

- Inclusion numérique (250 millions d'euros) Fiche 8 Inclusion numérique
 Aide pour le financement des investissements favorisant et accélérant la transformation numérique des services des collectivités (création de lieux de proximité numériques, développement d'outils simples et sécurisés, formation de médiateurs numériques)
 - Poursuite du plan France Très Haut Débit pour une généralisation fin 2025 (240 millions d'euros supplémentaires aux 280 millions déjà mobilisés)
 Fiche 9 Plan France Très Haut Débit Lien 15 Plan France THD

Fiscalité des entreprises
 > Allègement des impôts de production : réduction du CVAE, TFPB, CFE, CET
 - Compensation de la perte de ressources des Régions et collectivités spécifiques par une attribution d'une fraction de la TVA
 - Compensation budgétaire de la perte des recettes des communes et EPCI
 Fiche 10 Baisse impôts

Dynamiques territoriales et contractualisation

- Garantie de mobilisation de financements dédiés aux projets Etat- Région renforçant la politique d'aménagement au service de l'égalité des territoires : soutien à l'investissement public et l'emploi (abondement du financement des fonds régionaux d'investissement) , mise en cohérence des politiques publiques et convergence des financements en faveur des projets structurants dans les territoires, développement dans les territoires les plus vulnérables, soutien aux initiatives locales créatrices d'activités et de développement

Crédits du fonds national d'aménagement et du développement du territoire: 250 millions d'euros
 Fiche 11 Dynamiques territoriales Lien 16 Soutien à l'économie de proximité
 Lien 18 Fonds de déficit d'aménagement Centre Ville
 Lien 19 Fonds de restructuration des locaux d'activité

- Densification et renouvellement urbain : Financement des opérations de recyclage des friches urbaines et industrielles dans le cadre d'aménagement urbain de revitalisation des centres villes et relocation des activités
 Lien 20 Densification Renouvellement urbain
 > Candidature des collectivités en tant que maître d'ouvrage de projet
 Enveloppe de 300 millions d'euros
 Fiche 12 Recyclage friches Lien 21 Recyclage friches

- Relance de l'industrie française et la compétitivité des entreprises : aides auprès des acteurs privés, en partenariat avec les Régions
 > relocalisation, soutien aux projets d'investissement industriel ayant un impact en création d'emploi, d'innovation, de transition écologique et développement des compétences
 Enveloppe de 400 millions d'euros
 Fiche 13 Relocalisation Lien 22 Fabriques de territoires
 Lien 23 Projet quartiers culturels créatifs

Soutien aux recettes de fonctionnement des collectivités et concours à leurs investissements
 : 3^e loi de finance rectificative 2020 (4,1 milliards d'euros)
 - institution d'un « filet de sécurité » budgétaire sur les recettes fiscales : avances aux Départements sur le produit des droits de mutation à titre onéreux DMTO
 -dotation supplémentaire à l'investissement local : 1 milliard d'euros

Crédits exceptionnels fléchés vers la transition écologique, la résilience sanitaire et la rénovation du patrimoine
 Fiche 6 Soutien collectivités territoriales

Education, Culture et Jeunesse
 Formation des jeunes sur les secteurs porteurs
 > financement de l'augmentation de 100 000 formations qualifiantes supplémentaires, via les pactes régionaux d'investissement dans les compétences
 Enveloppe de 1,6 milliards d'euros
 Fiche 7 Formation jeunes
 Lien 10 Missions service civique
 Soutien à la création d'internats d'excellence
 Lien 11 Internats d'excellence
 Plan d'investissement exceptionnel pour les bibliothèques
 Lien 12 Plan achats livres Lien 13 Investissement biblio
 Grand Plan de commandes artistiques pour soutenir le secteur de l'Art et de la Culture Lien 14 Commandes artistiques

Logement
 > contribution à l'accélération du relogement des ménages sans domicile pour une augmentation de l'offre de logement
 Aide au rachat de parc hôtelier par les bailleurs sociaux (dont certaines collectivités font partie)
 Lien 24 Rachat hotels
 Engagement dans le développement de solutions innovantes de logement et hébergement
 Lien 25 expérimentation logements
 Aide aux développements d'initiative favorisant l'accès à l'alimentation et à l'autonomie
 Lien 26 Accès alimentation
 Réhabilitation des aires pour les gens du voyage, des structures d'hébergement
 Lien 27 Réhabilitation aire gens du voyage

Rénovation énergétique des bâtiments publics
 > financement de 3 types de rénovation :
 - rénovation à « gain rapide »
 - travaux d'entretien ou de renouvellement des systèmes thermiques
 - réhabilitation lourde (mise aux normes, confort, ..)

Rénovation énergétique et réhabilitation lourde des logements sociaux
 > subventions aux organismes HLM, collectivités pour
 - la rénovation thermique globale
 - déploiement des solutions industrielles pour la rénovation thermique
 - restructuration lourde des logements sociaux vétustes et inadaptés

Fiche 1 Rénov énergétique_ Rehab logements

Restauration des monuments historiques
 Lien 1 Soutien investissement monuments

Transition énergétique
 Subvention pour les autorités distributrices d'électricité, d'eau potable, d'assainissement et gestion des eaux pluviales (dont certaines collectivités font partie) pour améliorer la résilience des réseaux en cas d'évènements climatiques, augmenter la fiabilité, développer une gestion optimisée en intégrant les énergies renouvelables
 > Abondement du financement des aides aux collectivités pour l'électrification rurale

Lien 2 Réseaux électriques
 Lien 3 Eau et Assainissement

Modernisation des centres de tri , recyclage et valorisation des déchets pour accélérer le développement de production et consommation circulaire : loi anti-gaspillage
 - aide financière pour déploiement du tri sélectif sur les voies publiques
 - aide financière pour le déploiement de la collecte et valorisation des biodéchets ménagers
 Abondement du fonds « Economie circulaire » de l'ADEME (agence de la transition écologique) de 274 millions d'euros supplémentaire
 Fiche 2 Modernisation centres tri

Infrastructures et mobilités vertes
 Enveloppe de 1,2 milliards en complément des moyens programmés par les collectivités pour développer l'usage du vélo et des transports en commun
 - accélération des travaux d'aménagement des réseaux cyclables
 - création de nouvelles offres de transport en commun ou amélioration des services existants dans les zones urbaines denses
 Fiche 3 Mobilités quotidiennes
 - Réinvestissement, auprès des Régions, dans les lignes ferroviaires de desserte fine du territoire
 Fiche 4 Plan ferroviaire
 - Adaptation d'infrastructures routières, ferroviaires, barrages et zones dégradées pour une préservation et une valorisation des espaces naturels territoriaux
 Lien 9 Restauration Valorisation des territoires

Renouvellement forestier
 > Accompagnement financier des investissements sylvicoles des communes propriétaires de forêts pour l'amélioration des peuplements pauvres, la reconstitution des peuplements scolytés et l'adaptation au changement climatique
 Lien 4 Aide forêt

Agriculture urbaine
 Accompagnement aux projets d'agriculture urbaine tels que les jardins partagés
 Lien 5 Agriculture urbaine

Alimentation saine, durable et locale
 > Aide, calcul d'un forfait par repas, pour soutenir les petites communes dans leur engagement de démarche durable et le développement d'approvisionnement en produits locaux
 Lien 6 Développement alimentation saine

Modernisation des abattoirs pour une amélioration des conditions de travail et du bien être des animaux
 Lien 7 Modernisation abattoirs

Favoriser l'ancrage local de l'alimentation : création de circuit court, approvisionnement des cantines, lutte contre la précarité alimentaire, le gaspillage, éducation à l'alimentation
 Lien 8 Structure des filières locales

Séjour de la santé
 Plan massif d'investissement en santé pour :
 - la transformation , rénovation, équipement et rattrapage numérique des établissements médico-sociaux
 - investissement dans des projets hospitaliers prioritaires et projets ville-hopital
 -modernisation des outils numériques en santé
 Enveloppe de 6 milliards d'euros
 Fiche 5 Plan massif santé